

Poste à Pont-de-Pany, hameau de Fleurey

Avant 1673, les maîtres de postes achetaient leur charge. Après 1692, ils sont nommés directement par le roi : le service des relais devient un monopole d'Etat.

Le maître de poste est logé dans la vaste maison de poste, ordinairement aménagée en hôtellerie. Il est exonéré d'impôts, son fils aîné et ses postillons ne tirent pas la milice (sont exemptés de services militaires), il ne loge pas les soldats en déplacement ou en campagne, c'est-à-dire n'est pas astreint de leur livrer sa cave à vins ! C'est un personnage important et, à ce titre, à partir de 1768, il possède un uniforme (ses postillons aussi).

A la fin du XVIIIe siècle, il existe en France 1200 relais de poste au long des 9500 km de routes alors desservies par les voitures publiques. Ces établissements mettent donc à disposition des véhicules transportant les voyageurs ou le courrier, des chevaux et un postillon pour couvrir la distance jusqu'au prochain relais ; le postillon ramène ensuite les chevaux, sans attelage, à leur point de départ. Le relais est généralement équipé d'une écurie, d'un atelier de maréchal ferrant, d'une bourrellerie et d'une auberge où on boit le coup de l'étrier. Le changement des chevaux aux relais ne prend que peu de temps. Comme les chevaux sont changés fréquemment, le parcours se fait en grande partie au galop dans un bruit d'enfer qui écarte dans les villes et villages poules, chiens et piétons.

Les véhicules qui transportent les voyageurs : ce sont d'abord des coches de terre, sortes de grandes charrettes bâchées. Sous Louis XIV on met aussi en service des voitures plus légères et mieux suspendues, les chaises de poste. Vers 1760, les diligences apparaissent sous leur forme définitive. Tirées par 4 à 6 chevaux, conduites par un postillon juché sur la monture de tête, ce sont des voitures monumentales transportant 16 voyageurs. Très hautes, très lourdes, peu stables, elles se renversent facilement !



Une diligence au début du XIXe siècle

A partir de 1793, circulent des malles postes pouvant transporter quelques voyageurs. Ces malles, à 4 chevaux, rapides, brûlent le pavé avec un bruit de tonnerre qui s'entend de loin.

Les gens aisés possèdent leur propre berline de voyage et se bornent à changer d'attelage aux relais.

Les tarifs : Ceux-ci, très précis, sont élevés pour l'époque.

En 1777, pour le trajet La Maison Neuve-Vitteaux (le trajet Pont-de-Pany La Chaleur est sensiblement équivalent) :

Un cavalier seul paie 2 livres dix sols.

Une voiture « à deux roues ayant brancard » attelée de trois chevaux, 7 livres dix sols s'il y a deux voyageurs, 10 livres s'il y en a trois, 12 livres dix sols s'il y en a quatre.

Une voiture « à quatre roues ayant timon » attelée de quatre chevaux, 10 livres ; de six chevaux avec cinq voyageurs, 17 livres 10 sols....

Pour un seul cheval de Paris à Lyon, il en coûte environ 100 livres.

Le relais de poste de Pont-de-Pany

De 1623 à 1742, les relais de poste de Dijon à Paris sont situés sur l'actuelle route passant par Troyes ; les premiers sont successivement Val Suzon, Saint-Seine, La Villeneuve, etc.... La route dans la région de Saint Seine n'est pas sûre : En 1687, on doit couper les bois près de Cestre où « il se commet des vols et des assassinats », en 1714, « à cause des vols continus qui mettent en danger la vie et les biens des particuliers qui voyagent », des archers escortent les carrosses.